



Fiche technique - CEEPC

Contenu recyclé

Ce que vous pouvez dire concernant le contenu recyclé au Canada.

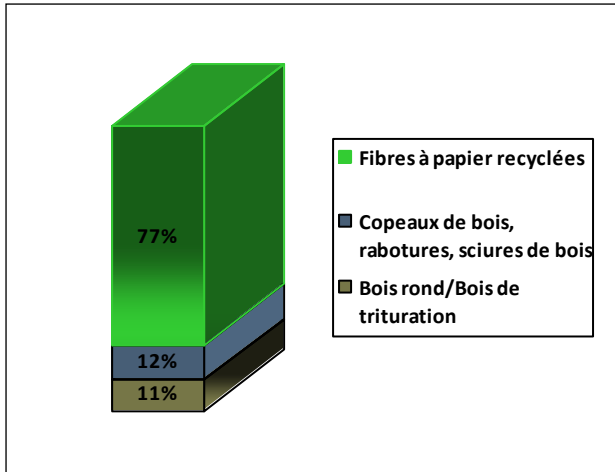
- 1) Le document de référence pour ces informations est *Déclarations environnementales : Guide pour l'industrie et les publicitaires*. Ce dernier a été élaboré par l'Association canadienne de normalisation (CSA), en partenariat avec le Bureau de la concurrence. Voir www.competitionbureau.qc.ca
- 2) Le contenu recyclé est une mesure *moyenne* étant donné que la quantité de contenu recyclé utilisé dans une usine peut varier entre deux cycles de production. On utilise généralement une moyenne mobile sur 12 mois. Certains clients exigent leurs propres moyennes.
- 3) La moyenne de contenu recyclé *se réfère seulement à la fibre à papier* (elle ne comprend pas les autres matériaux non fibreux susceptibles d'être ajoutés aux boîtes, sacs ou cartons). Nous vous suggérons d'utiliser le mot « papier » plutôt que « fibre » puisqu'il est généralement mieux compris par les clients.
- 4) Les cassés de fabrication d'une usine *ne doivent pas* être compris dans les calculs concernant le contenu recyclé moyen. On estime que les cassés de fabrication font partie du processus de production d'origine. Cependant, on peut considérer que les débris de carton ondulé et les rognures de carton-boîte appartiennent au contenu recyclé moyen d'une usine puisqu'ils font partie des matériaux à base de papier ramenés à l'usine en vue d'être recyclés.
- 5) Selon le CEEPC, le papier recyclé post-consommation n'est en rien supérieur au papier recyclé pré-consommation. Cependant, certains clients demandent qu'une distinction soit établie entre les deux. Voici les définitions :

Pré-consommation : Matériaux détournés du flux de déchets au cours d'un processus de fabrication. La pré-consommation exclut la réutilisation des matériaux telle que le réusinage, le rebroyage ou les résidus qui sont générés par un quelconque processus et qui sont susceptibles d'être récupérés au cours de ce même processus. (Les débris de carton ondulé et les rognures de carton-boîte comptent parmi les exemples de matériau recyclé pré-consommation.)

Post-consommation : Matériaux générés par les foyers ou par les installations commerciales, industrielles et institutionnelles dans le cadre de leur rôle d'utilisateurs finaux, autant de matériaux qu'il est désormais impossible d'utiliser dans leur but initial. Cela comprend les retours de matériaux depuis la chaîne de distribution.

- 6) Pour le logo de contenu recyclé qui convient, son positionnement et les directives en matière de formulation, veuillez vous reporter au document de référence mentionné ci-dessus (numéro 1).

Contenu recyclé moyen des emballages à base de papier dans les usines canadiennes (livraisons intérieures, 2010)



Contenu recyclé moyen selon les chiffres	
Emballages à base de papier	77%
Carton-caisse	82%
Carton-boîte	77%
Papier kraft	17%

Livraisons intérieures canadiennes (2010)